



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Greenwashing-d-EDF-en-prevision-de-la-COP-21-le>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Greenwashing d'EDF en prévision de la COP 21 : le Réseau "Sortir du nucléaire" porte plainte devant le Jury de Déontologie Publicitaire**

24 septembre 2015

Greenwashing d'EDF en prévision de la COP 21 : le Réseau "Sortir du nucléaire" porte plainte devant le Jury de Déontologie Publicitaire

À l'approche de la COP21, EDF, sponsor officiel de cet événement, a lancé une grande campagne de publicité pour se présenter comme le « [Partenaire officiel d'un monde bas carbone](#) ». Celle-ci fait l'éloge de sa production d'électricité qui, grâce au nucléaire, serait « à 98% sans CO₂ ». Pour dénoncer cette communication fallacieuse, le Réseau "Sortir du nucléaire" porte plainte devant le Jury de Déontologie Publicitaire. Cette plainte s'accompagne du lancement d'une pétition.

EDF n'est pas le « partenaire d'un monde bas carbone » !

Dans le contexte de la conférence mondiale sur le climat qui se tiendra à Paris fin 2015 (COP21), EDF tente de se présenter comme un acteur vertueux, en pointe dans la lutte contre le changement climatique.

Alors qu'elle exploite 16 centrales à charbon dans le monde et représente la 19ème entreprise mondiale la plus émettrice de gaz à effet de serre, EDF se targue d'agir « partout où [elle] est présente » pour une électricité « décarbonée ». Comment ne pas être scandalisé par cette affirmation, quand on sait que les émissions mondiales d'EDF représentent 80 millions de tonnes de CO₂ par an [\[1\]](#) ?

EDF ment : son électricité n'est pas « à 98 % sans CO₂ » !

EDF met en exergue un prétendu bilan de « 98% d'électricité produite en France sans CO₂ ». Rien n'indique quel calcul a permis d'obtenir ce chiffre, mis en avant pour présenter comme vertueux le mix électrique français.

Mais personne n'est dupe : sous couvert de protection du climat, il s'agit avant tout d'une promotion

du nucléaire, qui représentait en 2013 85% de la production d'électricité du groupe en France. EDF a déjà tenté, notamment dans sa publicité « [EDF en Alsace : Ancrer dans son territoire](#) », de vanter une production d'électricité nucléaire prétendument « 100% sans CO₂ ». Or le Jury de Déontologie Publicitaire a récemment jugé qu'une telle affirmation était « *susceptible d'induire en erreur le public sur la réalité écologique des actions d'EDF* ».

En effet, EDF se focalise uniquement sur les émissions des centrales ; ce faisant, elle « oublie » de comptabiliser les quantités non négligeables de gaz à effet de serre émises lors des différentes étapes nécessaires au fonctionnement de l'industrie nucléaire, en amont et en aval (extraction de l'uranium, fabrication du combustible [2], opérations de traitement des déchets, etc.). Aucune étude, même celles réalisées par l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique, n'attribue d'émissions de CO₂ nulles au nucléaire. Selon une synthèse de 103 études portant sur ce sujet, on peut retenir une estimation médiane de 66g de CO₂/kWh, certains calculs évoquant même 288g de CO₂/kWh [3].

Enfin, cette focalisation sur les seules émissions de CO₂ occulte totalement les autres problèmes environnementaux entraînés par le recours au nucléaire, qu'il s'agisse des retombées des accidents nucléaires, de la pollution des mines d'uranium ou de l'accumulation de déchets ingérables.

Il est inacceptable que le 1er producteur mondial d'électricité se serve de la COP21 pour promouvoir le nucléaire. Le Réseau "Sortir du nucléaire" porte donc plainte une nouvelle fois devant le Jury de Déontologie Publicitaire. Nous ne laisserons pas passer cette propagande de l'industrie nucléaire et dénoncerons toutes les affabulations, les hypocrisies et les mensonges destinés à vendre cette technologie comme une solution au changement climatique.

Afin de faire tomber le masque d'EDF une bonne fois pour toutes, le Réseau "Sortir du nucléaire" double cette action juridique d'une pétition interpellant le producteur d'électricité nucléaire pour exiger l'arrêt de cette campagne de communication mensongère : <https://sortirdunucleaire.org/CO2-mensonge-EDF>

Consulter le dossier juridique : <https://www.sortirdunucleaire.org/EDF-Greenwashing-pour-la-COP-21>

Nous vous invitons à consulter notre infographie qui démonte les idées reçues présentant le nucléaire comme une solution à l'effet de serre :

<https://www.sortirdunucleaire.org/Infographie-Le-nucleaire-ne-sauvera-pas-le-climat>

Contacts presse :

- ▶ 06 95 31 81 12
- ▶ Juriste - 07 62 58 01 23
- ▶ Chargée de communication - 06 64 66 01 23

Notes

[1] Source :

<https://site.thomsonreuters.com/corporate/pdf/global-500-greenhouse-gases-performance-trends-2010-2013.pdf>

[2] Les usines de fabrication du combustible n'émettent pas seulement du CO₂, mais également des oxydes d'azotes, gaz à effet de serre au pouvoir de réchauffement 40 fois supérieur à celui du CO₂. L'usine Areva Malvési, près de Narbonne, vient d'être condamnée notamment pour [n'avoir pas effectué en continu la surveillance de ces rejets](#)

[3] *Valuing the greenhouse gas emissions from nuclear power : a critical survey*, Benjamin K. Sovacool, 2008 <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0301421508001997>